

#### Présents :

- M. VERHÉE, directeur de l'école primaire Jean Rostand.
- Mme Aude DEJOIE, Maire Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires.
- Mmes et Mrs EDY, DESIRE, ARFEUX, POTTIEZ de CESARI, BROUARD, MARANGONE, VIGOT, NIZOUT, TARDIVEL, LELONS, de BEAULIEU, BOUTIN, BRUNSTEIN, SPADACENTA, NISSOU, CHATENET, CHAPEL, ROCHER-RIGAUD, LE GAGNEUX, POTTIER, MEIERS, enseignants.
- Les représentantes élues de parents d'élèves titulaires et suppléantes (cf. tableau point 1).
- Mme RUIS, maître spécialisée G (RASED)
- M. BAILLEUX, responsable du service scolaire et périscolaire sur Ville d'Avray
- Mme GRESSENT, Atsem.

#### Excusés :

- Mme AMARAL, Inspectrice de l'Education nationale
  - Mme LANOIR, conseillère municipale affectée au conseil d'école de l'élémentaire Jean Rostand.
  - Mmes HENRIQUES et MARMIN, Atsem.
- 

#### **Ordre du jour :**

1. Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections de parents d'élèves (13/10/2017).
  2. Rentrée scolaires et présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation.
  3. Synthèse de la réunion sur le périscolaire.
  4. Protocole harcèlement et approbation des règlements intérieurs.
  5. Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2017-2018.
  6. Climat scolaire.
  7. Projets travaux / achats pour l'année 2017-2018 et sécurisation de l'école.
  8. Rythmes scolaires avec vote du conseil d'école.
-

## 1) Présentation des membres du Conseil d'école et des résultats des élections du 09/10/2016

Appel et tour de table de présentation.

- Mmes et Mrs BURTZ-BAUMANN, ROETHEL, ALLAMAND, BELLEMIN-COMTE, DUCLOT, DUTUS, AGOSTINI, AMADO-VEDERE, BAPTISTE, GONTARD, LOLAGNE, JEANJEAN, DECROIX, PLUCHET, GONTHIER, BENITO, SELMI, DELANGLE, parent d'élèves élus titulaires.
- Mmes et Mrs, DORBEC, ROY, ACKERMAN, ZAPICO, DAUTRY, BARTHELEMY, VOVARD, JEANVRIN, ABECASSIS, BLOCUS-MARTIN, CHRISOSTOME, GROSSEUVRE, MARTIN-PINAUD, AZAR-BAUD, LATIMIER, EL NOHAN, FERNANDEZ, VIDAL, parents d'élèves élus suppléants.

Résultats des élections du 13/10/2017 :

<b>Participation</b>	
Nombre d'inscrits	685
Nombre de votants	368
Nombre de bulletins blancs ou nuls	10
Nombre de suffrages exprimés (S)	358
Taux de participation	53.72%

<b>Résultats</b>	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	18
Quotient (S/N)	19.89

### Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.	7	61	3		3	3
P.E.E.P.	5	66	3		3	3
U.N.A.A.P.E.	14	231	12		12	12
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>358</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>18</b>

Nombre de sièges pourvus	18
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

Baisse de la participation : 53,72%, contre 59,68 % en 2016.

Explication possible de cette baisse : une simple présentation générale des fédérations lors de la réunion parents-professeurs. Retour au fonctionnement précédent l'année prochaine avec une présentation directement faite par chacune des fédérations.

Comme l'année précédente, les élèves ont été acteurs de cette élection.

## 2) Présentation de l'école élémentaire Jean Rostand : Effectifs et organisation

		2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS	E. DESIRE	27								27
PS-MS	T. EDY (50% annualisé)	10	14							24
	COUTURIER Marine (50% annualisé)									
MS	E. BROUARD (50%)		27							27
	C. MARANGONE (50%)									
MS/GS	E. POTTIEZ de CESARI		9	15						24
										25,8

GS	V. VIGOT			27					27	
CP a	M. NIZOUT				25				25	
CP b	A. TARDIVEL (75%)				24				24	24,3
	M. LELONS (25%)									
CP c	S. LEROUX (80%)				24				24	
	A. SPADACENTA (20%)									
CE1 a	O. de BEAULIEU					28			28	27,0
CE1 b	S. BOUTIN (50%)				26				26	
	C. LE COUEDIC (50%)									
CE2 a	L. BRUNSTEIN					28			28	28,7
CE2 b	A. SPADACENTA (50%)				29				29	
	C. NISSOU (50 %)									
CE2 c	V. CHATENET					29			29	
CM1 a	A. CHAPEL (80%)						27		27	26,5
	M. LELONS (20%)									
CM1 b	N. ROCHER-RIGAUD						26		26	
CM1- CM2	M.-A. LE GAGNEUX						12	10	22	22,0
CM2 a	M. MEIERS							29	29	28,5
CM2 b	F. POTTIER							28	28	
									474	26,1

#### ▪ Le R.A.S.E.D. (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

C'est un groupe-ressource des écoles. Stabilité de l'équipe du RASED pour 2017-2018 : Mme ETIENNE : **Maître E** (enseignant spécialisé de l'aide à dominante pédagogique). Mme RUIS : **Maître G** (enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative). Mme FOUCAULT : **Psychologue scolaire**.

Le réseau intervient à la demande de l'équipe enseignante et/ou des parents. L'aide a lieu sur le temps scolaire et peut se faire en classe ou en dehors de la classe après information et rencontre des parents. Les parents peuvent joindre directement le RASED via la psychologue scolaire (numéro disponible en appelant l'école).

#### ▪ La MDPH et de l'enseignant référent

Depuis 2005, les élèves handicapés peuvent être scolarisés en milieu ordinaire et avoir des mesures de compensation (aide matérielle ou humaine). C'est la MDPH (Maison Départementale du Handicap) qui reconnaît le handicap et détermine les aides possibles.

Pour chaque école, c'est l'**enseignant référent** spécialisé sur le handicap qui est chargé d'exercer les fonctions de référent auprès de chacun des élèves handicapés du département. Il contribue aussi à l'accueil et à l'information de l'élève ou des parents sur toutes les questions relatives au handicap qu'ils peuvent se poser.

Pour la primaire Jean Rostand, c'est M. LEBEGUE qui intervient sur notre école. Les parents peuvent joindre directement l'enseignant référent (numéro disponible en appelant l'école).

### 3) Synthèse de la réunion sur le périscolaire

#### • Communication :

Pas de retour sur ce qui est proposé en maternelle, d'où la difficulté d'avoir une vision de ce qui est fait par les enfants. Dolorès précise que le tableau n'est pas assez grand pour mettre tous les noms. Difficulté de ce fait pour utiliser ce tableau. Le périscolaire a mis en place un certain nombre d'affichages pour informer (site internet de la ville, affichage extérieur et blog de l'école).

Il est toujours possible de contacter Dolorès par mail ou téléphone ou par courrier (BAL périscolaire) pour avoir des informations ou des renseignements sur le déroulement du périscolaire.

#### • Organisation des TAP :

En maternelle, les activités durent 3 semaines (contre 7 pour l'élémentaire, de vacances à vacances)

Il y a environ 70 élèves inscrits en TAP1 contre 40 en élémentaire le LMJ et 147 le V (pas d'étude dirigée ce jour-là). En TAP2, il y environ 70 à 80 élèves inscrits en élémentaire.

Mise en place d'assistants animateurs en élémentaire qui s'occupent des maternelles sur le temps du midi.

En cas de problème sur les stocks de pharmacie, Dolorès a ce qu'il faut en réserve pour alimenter la pharmacie.

La bibliothèque est proposée tous les jours. Actuellement ne peut être proposé car une nouvelle installation est en cours.

Il est possible pour les élèves de changer d'activité exceptionnellement si cela ne leur convient pas. Avant chaque rentrée (petites vacances) les plannings sont affichés sur le site de la mairie.

La chorale a lieu chaque lundi pour les CE1 et CE2. Environ 25 élèves par niveau encadrés par Eric METIVIER pendant 2 x 1 heure.

TAP cuisine en maternelle : un mot a été donné pour que les parents puissent fournir de quoi faire de la cuisine. Seuls les enfants dont les parents auront volontairement participé pourront faire atelier avec Clara et Rose-Marie.

USVA : si annulation, l'USVA doit prévenir les parents qui doivent ensuite contacter le périscolaire pour faire la demande d'accueil exceptionnel.

Proposition des fédérations d'avoir un temps calme en maternelle sur le temps de la pause méridienne. Cela existe déjà pour les MS car les GS mangent à 13h00.

• Bilan périscolaire depuis la rentrée :

Enfants satisfaits des ateliers proposés, bon retour des parents. Les fédérations ont eu aussi peu de retour négatif. Didier BAILLEUX tient à remercier Dolorès DUPRIEZ pour le travail effectué.

Encadrement :

Pause méridienne : nombre limité de personnes pour assurer l'encadrement ; le soir il y a suffisamment de personnes. La difficulté réside dans le fait d'avoir des contrats précaires = vacances (exemple, deux démissions la semaine dernière). Les fédérations proposent de solliciter les parents bénévoles. Impossible pour la mairie pour une question de régularité de l'encadrement.

#### 4) Approbation des règlements intérieurs et protocole harcèlement

##### ▪ **Règlement intérieur du conseil d'Ecole de la primaire Jean Rostand :**

➤ Vote à l'unanimité.

##### ▪ **Règlement intérieur de la primaire Jean Rostand :**

Le règlement s'applique donc sur l'ensemble du temps scolaire et périscolaire.

Spécificité cette année avec l'ajout d'un paragraphe qui permettra au pôle ressource d'intervenir en cas de harcèlement. Il est rajouté dans la partie vie scolaire avec l'ajout d'un point : climat scolaire.

Elément rajouté : *un climat scolaire serein au sein des écoles est une condition nécessaire aux apprentissages. Le bien être des élèves est donc une préoccupation majeure de l'Education Nationale. **Si des conflits importants apparaissent entre enfants, le directeur de l'école fera appel au pôle ressource de la 13<sup>ème</sup> circonscription.** Il est composé de personnes spécialement formées et habilitées à intervenir auprès des enfants. Cela prend la forme d'entretiens individuels menés sur le temps scolaire et à l'école par un membre du pôle ressource. Les parents en seront alors informés par courrier.*

➤ Vote à l'unanimité.

Celui-ci sera distribué à tous les élèves de la primaire Jean Rostand pour lecture et signature par eux et leurs parents.

#### 5) Projet d'école, projets et actions éducatives et pédagogiques pour l'année 2017-2018

Rappel du projet d'école 2016-2017 : « Des parcours culturels, artistiques et sportifs pour découvrir autrui, pour mieux se connaître et pour se respecter.

Il se donne ainsi pour ambition de participer à la constitution d'une culture personnelle et cohérente tout au long de la scolarité de chacun des élèves en les confrontant à des situations et des rencontres sous la forme de **parcours culturels, artistiques et sportifs**. A travers eux, l'élève va ainsi apprendre à se connaître (découvrir des univers artistiques ou sportifs qu'il apprécie et d'autres qu'il apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi les respecter.

NB : La dégradation du climat scolaire ces dernières années vient renforcer la pertinence de ce projet d'école

Le lien avec l'éducation civique et morale est central car ces parcours se veulent être aussi des outils pour construire au sein de l'école la citoyenneté de chaque élève. Ils pourront ainsi prendre conscience que la différence et la diversité sont une richesse mais qu'il est nécessaire pour cela de s'intéresser aux autres et donc de les respecter pour pouvoir les comprendre.

Trois axes pour sa mise en œuvre :

##### **Axe 1 : Mise en place d'un parcours artistique et culturel autour de la musique :**

Pour faire découvrir aux élèves le patrimoine culturel universel en leur permettant de dépasser leurs seuls codes et valeurs.

Pour apprendre à se connaître (découvrir les univers musicaux que l'on apprécie et que l'on apprécie moins) mais aussi apprendre à connaître les autres, à les comprendre et ainsi à les respecter et ainsi mieux vivre ensemble.

- Cycle 1 action n°1 : Développer l'écoute
- Cycle 2 action n°2 : Développer une culture musicale
- Cycle 3 action n°3 : Approfondir sa culture musicale en créant des liens avec d'autres disciplines

##### **Axe 2 : Mise en place d'un parcours sportif :**

Pour faire découvrir aux élèves la diversité des sports (contemporains, régionaux, anciens...) et qu'ils se constituent une culture sportive riche et cohérente tout au long de leur parcours en prenant conscience de son universalité.

Pour prendre conscience du rôle de la règle et de son respect (arbitrage) pour jouer ensemble. Parce que « la pratique d'une activité sportive (...) accélère le développement de certaines capacités intellectuelles clés chez l'enfant. »

- Cycle 1 action n°4 : Rentrer dans l'activité physique par les jeux de balle
- Cycles 2 et 3 action n°5 : Approfondir sa culture sportive

Un travail important est mené en lien avec Bruno WELLE pour construire ce parcours sportif. Logique de construction commune du parcours entre enseignants et intervenant sportif en fonction des projets menés tout au long de l'année.

### **Axe 3 : Garantir au sein de l'école la cohérence de l'enseignement et la continuité des parcours d'apprentissage.**

- Cycle 1 action n°6 : Réaliser des projets intercycles (maternelle-élémentaire-collège)
- Cycles 2 et 3 action n°7 : S'inclure dans un parcours scolaire identifié et cohérent.

#### **• Projets menés :**

- 1) Civisme et vivre ensemble :
  - Tutorat CP-CM2 pour l'année
  - Liaison intercycle (CP-CM2 et maternelle-élémentaire notamment)
  - Délégués élèves
  - Association sportive scolaire AEJR
  - Travail sur le harcèlement à l'école
  - Permis internet CM2
  - Brevet de sécurité routière : partie pratique et théorique (CM2)
  - Permis piéton (CE2)
  - Les écrans et l'enfant : intervention prévue à destination des parents (avec l'école La Ronce et psychologue scolaire)
  - Fête de fin d'année commune avec l'école de La Ronce
  - Marché de Noël en maternelle, accueil des parents au sein des classes et spectacle
  - Intervention sur les jeux dangereux en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves
  - Rencontre avec le chef Papou Mundiya (reportée à l'année prochaine)
- 2) Nature et écologie :
  - Jardin pédagogique et compost en partenariat avec les incroyables Comestibles et La Maison de la Nature
  - Exposition sur le recyclage en partenariat avec l'entr@cte
  - Participation à l'opération Corepile
  - Intervention sur l'écocitoyenneté en partenariat avec les fédérations de parents d'élèves
- 3) Parcours musical :
  - La chanson de l'école Jean Rostand : liaison avec la rentrée en musique
  - Festival Y. MENUHIN
  - Les p'tits rockeurs
  - Comédie musicale en anglais
  - Cajon
  - Spectacle avec Chanson Plus Bifluoré
- 4) Sport, EPS et natation :
  - Journée olympique départementale
  - Rencontres CM2-6<sup>ème</sup>
  - Course contre la faim
- 5) Français, mathématiques et sciences
  - Silence on lit !
  - Projets menés en partenariat avec la bibliothèque de Ville d'Avray
  - Ateliers scientifiques avec l'université Paris Sud
  - Programmation et informatique en partenariat avec l'IUT de Ville d'Avray
  - Semaine du goût en partenariat avec les commerçants de Ville d'Avray
  - Rallye mathématiques
  - Marathon orthographique
  - Partenariat avec l'association Lire et faire lire
- 6) Culture :
  - Cinécole
  - Théâtre : le mariage forcé de Molière
  - Théâtre Mathias Sandorf de Jules Vernes (La Passerelle)
  - Projet théâtre avec 4 classes

Ces projets sont menés grâce au budget municipal et à la coopérative scolaire.

NB : il apparait de plus en plus difficile de mener des projets de plus grande envergure en lien avec le projet d'école comme les classes de découverte à l'étranger (contraintes budgétaires). Plusieurs enseignants seraient intéressés pour mener ces projets.

## **6) Climat scolaire**

Constat : on assiste depuis quelques années à une multiplication des incivilités au sein de l'école entre les enfants, mais aussi en direction des adultes. Cela oblige l'équipe enseignante à passer un temps conséquent à recadrer les élèves, cadrage qui nécessite du temps et qui se fait au détriment des apprentissages. Les causes sont probablement multiples, mais deux peuvent être identifiées :

- Utilisation des écrans de plus en plus importante des élèves. Nécessité de travailler en partenariat équipe enseignante et parents pour sensibiliser aux risques que cela peut avoir sur les élèves (conséquences sur l'attention, la concentration et la disponibilité ; devant un écran il y a une grande passivité qui engendre des problématiques pour l'enfant). Sensibilisation à l'école en direction des élèves avec notamment le permis internet. Relai important qui doit se faire à la maison.  
C'est dans cette optique qu'une intervention avec les directeurs et la psychologue scolaire à destination des parents devrait être proposée cette année.
- Difficulté parfois pour les élèves de se positionner entre eux et avec les adultes sur le temps scolaire et périscolaire ou les attentes ne sont pas du tout les mêmes. Cela amène à des comportements inadaptés de certains élèves et à un temps plus important nécessaire pour gérer ces incidents, travailler sur le respect des règles et le vivre ensemble. Cela se fait au détriment du temps d'apprentissage.

## **7) Projets travaux / Achat**

### **Sécurité :**

Talkie-walkie et barrières occultées. La difficulté pour alerter entre les deux écoles (maternelle et élémentaire) persiste. Pas de moyen existant actuellement.

### **Les demandes importantes :**

- Pour la sécurité, la création d'un préau fermé dans le prolongement du préau existant permettrait de résoudre des problèmes de sécurité (fermeture plus aisée des portes d'accès au bâtiment principal). Permettrait aussi d'agrandir la surface couverte pour les enfants (possibilité ainsi de récréation par temps de pluie, possibilité de répartition sur le temps périscolaire, meilleure organisation de l'école) et de réduire le bruit dans les classes lorsque le préau est utilisé (le préau « coupant » le bruit).
- Un projet de rénovation complet au niveau thermique a été évoqué l'année précédente. Mme DEJOIE confirme ce projet qui est en cours d'étude.

## **8) Rythmes scolaires avec vote du conseil d'école**

- Rappel du cadre juridique : décret du 27 juin 2017 permettant au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours.
- Annonce par Mme DEJOIE des résultats des différents sondages réalisés :
  - Auprès des parents : 740 réponses obtenues. Majorité pour les 4 jours (359 réponses). Les 351 autres réponses se partagent entre le maintien en l'état avec mercredi matin travaillé (258 réponses), le samedi matin (28) et un maintien à 4 jours et demi avec un après midi non travaillé dans la semaine (mardi ou vendredi, 31 voix), 34 réponses ne se prononçant pas sur la réorganisation des 9 demi-journées et 30 réponses ne se prononçant pas mais suggèrent des aménagements par rapport à l'actuelle organisation.
  - Auprès des enseignants : unanimité des enseignants des trois écoles pour le retour à la semaine des 4 jours (cf. CR conseil des maîtres commun aux trois écoles).

Madame DEJOIE indique que la mairie de Ville d'Avray ne souhaite pas à l'heure actuelle « faire » une demande de retour à la semaine des 4 jours auprès de la Direction Académique : en 2014, l'EN a été à l'origine d'une réforme qu'elle a imposée aux villes. Ville d'Avray a activement construit le Projet Educatif de Territoire demandé par l'EN. Par ailleurs, pendant ces 4 années de réforme, sentiment que l'EN n'a fait aucune évaluation pédagogique avec les enseignants (contenus, répartition des temps d'enseignements). De ce fait, le choix de revenir à la semaine des 4 jours doit être fait par l'EN en tant que responsable pédagogique et non par les villes qui assumeraient alors l'échec de la réforme. Pour ces raisons, en tant que représentante de l'équipe municipale, Madame DEJOIE ne prendra pas part au vote dans le cadre de l'avis consultatif du Conseil d'Ecole. Madame DEJOIE rappelle que la mairie s'adapte au périscolaire, qu'elle est au service de l'école mais que la ville n'a aucune compétence dans l'organisation pédagogique de l'EN.

Le sondage organisé par la Mairie a été annoncé comme un des éléments de réflexion. Son résultat n'apporte aucune conclusion nette en ce qui concerne l'avis des parents.

Madame DEJOIE rappelle que l'avis consultatif des conseils d'école a été demandé par l'éducation nationale. La ville n'est pas à l'origine du vote en Conseil d'Ecole.

- Questionnement des parents d'élèves élus :
  - La mairie ayant seule le pouvoir de demander une adaptation de l'organisation de la semaine scolaire, ne pas prendre de décision signifierait le statu quo.
  - Non prise en compte des résultats obtenus malgré le fait qu'ils s'orientent vers la demande d'un retour à la semaine de 4 jours.
  - Non prise en compte de la parole des enseignants qui sont au contact quotidien des élèves. Leur bilan apparaît primordial dans cette réflexion.
  - Retour d'expérience de deux organisations du temps scolaire (4 jours et 4 jours ½) sur Ville d'Avray. Partir sur une nouvelle organisation serait aléatoire car expérimental. Il convient donc de comparer localement les avantages et les inconvénients des deux organisations du temps scolaires éprouvées. A l'issue des différents retours la semaine de 4 jours apparaît ainsi comme la meilleure des deux organisations pour les élèves dagoveraniens.
  - Les parents insistent sur la nécessité d'avoir une réflexion strictement locale ciblée sur les élèves et les écoles de Ville d'Avray.

- Le directeur souhaite apporter plusieurs éléments important dans cette réflexion, complétés par les enseignants :

Présence sur l'école primaire Jean Rostand d'une équipe enseignante soudée, pleinement investie au quotidien pour assurer la réussite de tous les élèves à travers de nombreux projets menés. Ce sont des professionnels qui connaissent leurs élèves et les meilleures dispositions à mettre en place pour travailler avec eux, assurer leur réussite scolaire, leur épanouissement en les amenant au plus haut de leurs possibilités en les soutenant au quotidien. Leurs bilans et leurs analyses donnent donc des éléments de réflexion sur la meilleure organisation possible à mettre en place localement pour viser la réussite de tous les élèves.

Constat unanime des enseignants pour affirmer que le retour à la semaine de 4 jours n'est pas une solution parfaite mais qu'elle est la meilleure par rapport à celle actuellement mise en place.

Cet avis est étayé par une analyse factuelle des enseignants sur les avantages et les inconvénients des deux organisations du temps scolaire qu'ils ont connues.

Deux autres éléments doivent aussi être soulignés :

- Sur le climat scolaire :

Un constat : la multiplication des incivilités. Identifications des raisons :

Ce qui est quantifiable : il y a encore quelques années les difficultés (incivilités, accidents, mauvais comportements...) se concentraient plutôt sur la dernière semaine avant les vacances. Depuis quelques années cela se retrouve de plus en plus tôt, dès le milieu de la période, voire même avant.

Une des causes qui pourrait favoriser cette tendance : on se retrouve aujourd'hui dans un même lieu, auparavant sacralisé, au sein duquel on a aujourd'hui des niveaux d'exigences différents, voire contradictoires. D'un côté des enseignants qui sont là pour transmettre des connaissances, des savoirs et des savoirs faire, de l'autre des animateurs qui sont là pour faire jouer les enfants. Il n'y a ici aucune remise en question du travail de ces animateurs, souvent jeunes, qui font très bien ce qui leur est demandé (les enfants s'amuse et sont contents). Mais en parallèle il est parfois nécessaire de rappeler à l'ordre les enfants pour qu'ils se remettent dans le « bain » des exigences des enseignants (exemple ne pas taper dans les mains d'un adulte, parler correctement...). On est ici sur des objectifs totalement différents qui peuvent être à l'origine de ces tensions.

On retrouve aussi cela dans les retours faits par les collèges. Ces derniers nous remontent que les difficultés de comportement des élèves qui arrivent en 6<sup>ème</sup> se multiplient. En parallèle, certains parents s'étonnent, voire essaient d'intervenir pour que le livret scolaire de leur enfant soit meilleur en terme de comportement car cela pose problème pour intégrer un collège public ou privé qui va être particulièrement attentif à ce point-là (uniformité du niveau d'exigence au sein des collèges).

- Sur la répartition du temps de l'enfant :

Les enfants sont accompagnés par des adultes quotidiennement de la façon suivante :

	Semaine 4 jours ½	Semaine 4 jours
Parents	3 heures	3 heures
Enseignants	5h15 (6h45 avec étude dirigée mais encadrement possible aussi avec le périscolaire avec le TAP1)	Jusqu'à 7h30 avec étude dirigée
Animateurs périscolaire	Jusqu'à 5h30	Jusqu'à 3h15

La priorité de l'école doit être avant tout de viser la réussite de tous les élèves. Il faut donc concentrer la réflexion sur cette organisation du temps scolaire au risque d'inverser la priorité en analysant simplement les évolutions positives du fonctionnement du temps périscolaire.

Constat d'une journée plus longue de l'enfant avec des activités extrascolaires qui se font moins le mercredi, mais plus en soirée avec en conséquence une fatigue accrue des élèves que l'on retrouve ensuite au sein de l'école (agressivité, tension...).

Ainsi les enfants sont très souvent pressurisés, particulièrement l'après-midi, ou le temps trop court oblige les enseignants à maintenir un rythme soutenu pour terminer ce qu'il y a à faire. Ce sont alors les élèves les plus en difficultés qui risquent d'être les plus gênés.

- Présentation des éléments qui ont amené l'équipe enseignante à se positionner pour le retour à la semaine de 4 jours lors d'un conseil des maîtres extraordinaire regroupant les trois écoles de Ville d'Avray (Rostand, La Ronce et Halphen).  
A l'unanimité, tous les enseignants des trois écoles souhaitent le retour à la semaine de quatre jours pour les raisons suivantes :
  - Le maintien de la semaine à 4 jours ½ entraîne toujours des après-midi écourtés qui génèrent des problèmes pour les raisons suivantes :
    - Pic de vigilance des élèves en milieu d'après-midi qui ne peut être exploité, l'école terminant à 15h45.
    - Perte de créneaux scolaires pour les activités physiques (EPS, natation) ainsi que pour les sorties scolaires.
  - Absentéisme en forte augmentation depuis la mise en place du mercredi matin (fatigue accrue, maladies...). Les enseignants sont aussi touchés.
  - Le passage au samedi matin signifierait un fort taux d'absentéisme en maternelle (retour d'expérience des années précédentes).
  - Possible déstabilisation des équipes. La totalité des enseignants désirant repasser à la semaine de 4 jours, le risque existe qu'un certain nombre d'entre eux demandent leur changement si Ville d'Avray restait à la semaine de 4 jours ½.
  - Confusion entre les exigences scolaires et périscolaires.
  - Le choix du samedi matin est difficilement compatible avec l'organisation des familles recomposées.
  - La semaine de 4 jours ½ entraîne la multiplication des rééducations sur le temps scolaire.
  - Au quotidien, la réduction du temps scolaire n'a pas entraîné d'allègement de la journée de l'enfant.

Compréhension sur le fait que la municipalité ne souhaite pas se positionner. D'autres communes ont eu la même démarche en accompagnant le processus de réflexion à travers des enquêtes menées auprès des parents et des enseignants. Ces résultats ont été ensuite communiqués aux conseils d'école composés des enseignants et des représentants de parents d'élèves élus afin qu'ils se prononcent sur ce choix formulé par la majorité (exemple de la ville d'Antony). Ne serait-il pas envisageable de suivre aussi sur Ville d'Avray cette démarche consensuelle qui permet de mettre au centre de la réflexion la mairie, les acteurs concernés et les représentants de parents élus ?

▪ Résultat du vote du conseil d'école :

	Résultats (suffrages)	Résultats (pourcentages)
<b>4 jours et sortie à 16h30 LMJV</b>	<b>36</b>	<b>85,7%</b>
4 jours + mercredi matin et sortie 16h30 3 jours + après-midi libéré (M ou J)	3	7,1%
4 jours 1/2 + mercredi matin et sortie 15h45 LMJV	1	2,4%
4 jours 1/2 + samedi matin et sortie 16h30 3 jours + après-midi libéré (M ou J)	1	2,4%
Ne se prononce pas	1	2,4%
4 jours 1/2 + samedi matin et sortie 15h45 LMJV	0	0,0%
Total	42	100,0%

La mairie n'a pas pris part au vote.